



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/AC.71/2001/27 (SUM)  
28 novembre 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS  
EUROPÉENNES (EUROSTAT)

**CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS**

Réunion commune CEE/Eurostat sur la gestion  
de la technologie de l'information en statistique  
(Genève, Suisse, 14-16 février 2001)

Point vi) : Harmonisation des données (d'enquêtes) statistiques et des données (administratives) issues des registres

**INTÉGRATION DES DONNÉES STATISTIQUES ET  
DES DONNÉES ADMINISTRATIVES**

Présenté par Statistique Danemark<sup>1</sup>

**DOCUMENT SOLLICITÉ**

**RÉSUMÉ**

1. Dans la plupart, voire la totalité, des pays de la CEE-ONU se manifeste la tendance à recourir toujours plus aux données administratives dans le souci tant de réduire la charge pesant sur les particuliers et les entreprises que d'économiser les ressources des instituts nationaux de statistique. Le recours croissant aux sources administratives est porteur d'autant de possibilités que de problèmes méritant examen. Ces possibilités ont été étudiées dans le cadre d'un certain nombre de réunions internationales et la perspective d'un système statistique reposant sur l'ensemble des registres a été envisagée, entres autres, dans une étude réalisée en 1995 par Statistique Danemark. Dans le document, l'accent sera plus particulièrement mis sur certains des problèmes délicats se posant et l'on s'efforcera d'éclairer le débat à l'aide d'exemples pratiques.

---

<sup>1</sup> Préparé par Lars Thygesen.

2. Dans le document l'expression "données administratives" s'entend au sens large et englobe toutes les catégories de données recueillies à des fins administratives par un agent dont la mission ne consiste pas à collecter des statistiques. Dans le document est dressée une typologie des sources administratives de statistiques reposant sur leur origine. Cette typologie sert de support à une analyse des problèmes que soulève l'utilisation à des fins statistiques des données d'origine administrative, notamment :

- ◆ Validité et pertinence
- ◆ Fiabilité et précision
- ◆ Comparabilité dans le temps
- ◆ Les statisticiens peuvent-ils influencer sur les données?
- ◆ Actualité
- ◆ Comparabilité internationale
- ◆ Faisabilité: législation et confidentialité
- ◆ Le coût des données statistiques extraites des registres est-il moindre?

## **RÉFÉRENCES**

Statistique Danemark, 1995 : Statistics on Persons in Denmark, A Register-Based Approach. Eurostat, Luxembourg 1995.

-----